

**République Française****Ville de Draguignan****N°2024-001**

<b>Membres</b>		
<b>Membres afférents au Conseil Municipal</b>	<b>Membres en exercice</b>	<b>Votants</b>
39	39	37

**ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE À UNE DÉMISSION****EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan****Séance du 21 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 février à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, FRANÇOISE MAURICE, ÉVELYNE LORCET, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARIE-CHRISTINE GUIOL, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, Aurélie REBAUDO, FREDERIC RENAULD

**PROCURATIONS :**

CHRISTINE PRÉMOSELLI pouvoir à RICHARD STRAMBIO, ANNE-MARIE COLOMBANI pouvoir à MAGALI TROIN DAL VECCHIO, CHRISTIAN MAMECIER pouvoir à ALAIN HAINAUT, MARTINE ZERBONE pouvoir à ÉVELYNE LORCET, JEAN-PIERRE SOUZA pouvoir à GRÉGORY LOEW, RICHARD TYLINSKI pouvoir à SYLVIANE NERVI SITA, OLIVIER GORDE pouvoir à MICHEL PONTE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI pouvoir à CHRISTINE VILLELONGUE,

**ABSENTS :**

CHRISTINE PRÉMOSELLI, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, MARTINE ZERBONE, JEAN-PIERRE SOUZA, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, RENÉ DIES, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, PHILIPPE SCHRECK

**Secrétaire de Séance : GRÉGORY LOEW****Publié le : 23 FEV. 2024**

**RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-7, L.2122-7-2 et L. 2122-10 et 2122-15 ;

Vu la délibération n° 2020-024 du 26 mai 2020 fixant à onze le nombre d'adjoints au Maire ;

Vu la délibération n° 2020-25 du 26 mai 2020 portant élection des adjoints ;

Vu la délibération n° 2020-033 du 11 juin 2020 portant création et élection de trois adjoints de quartier ;

Vu la démission de Madame Lisa CHAUVIN en qualité de treizième Adjointe au Maire et de Conseillère Municipale adressée par courrier le 19 janvier 2024 et approuvée par Monsieur le Préfet du Var le 12 février 2024 ;

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Lisa Chauvin par l'élection d'un nouvel adjoint délégué au maire ;

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint délégué au maire est vacant, le Conseil Municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire ;

Considérant que le nouvel adjoint doit être élu parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder ;

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L.2122-7, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue ;

Considérant que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire ;

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, À L'UNANIMITÉ,**

- Maintient le nombre d'adjoints au maire à quatorze dont 3 adjoints délégués de quartier ;
- Procède à l'élection d'un nouvel adjoint délégué au maire ;
- Décide que le nouvel adjoint délégué au maire occupera le même rang que l'adjoint démissionnaire ;

**Élection :**

Considérant que M. Grégory LOEW a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil municipal (art. L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales) ;

Considérant que le scrutin est placé sous le contrôle de deux assesseurs, M. Jean-Yves FORT et M. Jean-Daniel SANTONI ;

Après appel à candidature, est candidate :

- Mme Françoise MAURICE

Il est procédé au déroulement du vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 36\*

(\* à noter qu'un élu ayant un pouvoir a omis de voter pour ce dernier)

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 36
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10 votes blancs
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14

**Madame Françoise MAURICE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 13<sup>ème</sup> Adjointe au Maire.**

Le tableau du Conseil municipal modifié en conséquence et le procès-verbal d'élection d'un adjoint sont joints en annexe de la présente délibération.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Strambio'.

Maire de Draguignan  
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération  
Conseiller régional

**Secrétaire de séance :**

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the session.

DÉPARTEMENT

Var

COMMUNE :

Toutes communes

ARRONDISSEMENT

Draguignan

Draguignan

Élection d'un adjoint  
au scrutin uninominal

Effectif légal du conseil municipal

39

## PROCÈS-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice

39

## DE L'ÉLECTION D'UN ADJOINT

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un (21) du mois  
de février à dix-sept (17) heures  
dix (10) minutes, en application des articles L. 2121-7 et  
L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de  
la commune de Draguignan

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Richard Strambio, Grégory  
Loew, Sophie Dufour, François Gibaud, Christine Niccoletti, Jean-Yves  
Fort, Brigitte Dubouis, Hugues Bonnet, Sylvie Francah, Alain  
Hainaut, Danielle Adaux-Copin, Stéphane Céret-Jacquet, Bernard  
Bonabel, Alain Trigier, Michel Ponte, Bruno Scivo, Richard  
Devillette, Sylviane Neri-Sita, Françoise Maurice, Evelyne Loxet,  
Magali Train Dal Vecchio, Marie-Christine Guiol, Laurdine  
Aubourg-Bastiani, Jean-Daniel Santoni, Christine Villelongue,  
Camille Diquelou, Franck Grigolo, Frédéric Renaud,  
Aurélie Rebaudo

Absents<sup>1</sup> : Christine Primozelli (excusée, représentée par Richard Strambio),  
Anne-Marie Colombani, Christian Mamecier (excusé, représenté par Alain Hainaut),  
Martine Zerbone (excusée, représentée par Evelyne Loxet), Jean-Pierre Souza  
(excusé, représenté par Grégory Loew), Richard Tyliniski (excusé, représenté  
Sylviane Neri-Sita), Olivier Gode (excusé, représenté par Michel Ponte)  
Jean-Bernard Miglioli (excusé, représenté par Christine Villelongue),  
René Dies, Philippe Schreck

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

**1.1. Règles applicables**

M. Richard Strambio..... maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré rente six (36)..... conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie<sup>2</sup>.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection d'un adjoint. Il a rappelé que, lorsque l'élection d'un adjoint se déroule au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (L. 2122-4, L. 2122-7, L. 2122-7-1 et L. 2122-7-2 du CGCT).

M. Grégory Lœw..... a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**1.2. Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M. Jean-Yves Font.....  
et M. Jean-Daniel Santoni.....

**1.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

**1.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 10

<sup>2</sup> Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.



- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... 26
- f. Majorité absolue <sup>3</sup>..... 14

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>FRANÇOISE MAURICE</u>	<u>26</u>	<u>vingt six</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**1.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>4</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....
- f. Majorité absolue <sup>3</sup>.....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**1.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>5</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....

<sup>3</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>4</sup> Ne pas remplir les 1.5 et 1.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>5</sup> Ne pas remplir le 1.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



**TABEAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	Fonctions	NOM	PRENOM	DATE naissance	NOMBRE DE suffrages obtenus	DATE de la plus récente élection
1	Maire	STRAMBIO	Richard	02/04/1958	5682	26/05/2020
2	1er Adjoint	PREMOSELLI	Christine	28/12/1961	5682	26/05/2020
3	2ème Adjoint	LOEW	Grégoire	12/01/1983	5682	26/05/2020
4	3ème Adjoint	DUFOUR	Sophie	05/12/1972	5682	26/05/2020
5	4ème Adjoint	GIBAUD	François	12/02/1958	5682	26/05/2020
6	5ème Adjoint	NICCOLETTI	Christine	24/09/1989	5682	26/05/2020
7	6ème Adjoint	FORT	Jean-Yves	02/08/1956	5682	26/05/2020
8	7ème Adjoint	DUBOUIS	Briqite	05/12/1958	5682	26/05/2020
9	8ème Adjoint	BONNET	Hughes	23/12/1961	5682	26/05/2020
10	9ème Adjoint	FRANCIN	Sylvie	12/04/1962	5682	26/05/2020
11	10ème Adjoint	HAINAUT	Alain	10/04/1962	5682	26/05/2020
12	11ème Adjoint	ADOUX COPIN	Danielle	17/12/1947	5682	26/05/2020
13	12ème Adjoint	CERET JACQUET	Sébastien	27/01/1969	5682	26/05/2020
14	13ème Adjoint	MAURICE	Françoise	03/10/1957	5682	26/05/2020
15	14ème Adjoint	BONNABEL	Bernard	07/03/1954	5682	26/05/2020
16	Conseiller Municipal	VIGIER	Alain	04/08/1951	5682	26/05/2020
17	Conseiller Municipal	PONTIE	Michel	15/05/1952	5682	26/05/2020
18	Conseiller Municipal	SCRIVO	Bruno	30/03/1953	5682	26/05/2020
19	Conseiller Municipal	COLOMBANI	Anne-Marie	05/05/1953	5682	26/05/2020
20	Conseiller Municipal	MAMECIER	Christian	06/07/1953	5682	26/05/2020
21	Conseiller Municipal	DEVILLETTE	Richard	08/05/1955	5682	26/05/2020
22	Conseiller Municipal	NERVI-SITA	Sylviane	24/08/1955	5682	26/05/2020
23	Conseiller Municipal	ZERBONE	Martine	26/09/1956	5682	26/05/2020
24	Conseiller Municipal	SOUZA	Jean-Pierre	31/12/1959	5682	26/05/2020
25	Conseiller Municipal	LORCET	Éveline	30/06/1963	5682	26/05/2020
26	Conseiller Municipal	TYLINSKI	Richard	23/01/1969	5682	26/05/2020
27	Conseiller Municipal	GORDE	Olivier	23/07/1970	5682	26/05/2020
28	Conseiller Municipal	TROIN DAL VECCHIO	Magali	04/06/1972	5682	26/05/2020
29	Conseiller Municipal	GUIOL	Marie-Christine	20/12/1982	5682	26/05/2020
30	Conseiller Municipal	AUBOURG BASTIANI	Laureline	04/11/1984	5682	26/05/2020
31	Conseiller Municipal	SANTONI	Jean-Daniel	18/05/1954	2933	26/05/2020
32	Conseiller Municipal	DIES	René	03/02/1960	2933	26/05/2020
33	Conseiller Municipal	VILLELONGUE	Christine	06/01/1965	2933	26/05/2020
34	Conseiller Municipal	MIGLIOLI	Jean-Bernard	30/05/1974	2933	26/05/2020
35	Conseiller Municipal	DIQUELOU	Camille	28/02/1985	2933	26/05/2020
36	Conseiller Municipal	SCHRECK	Philippe	02/02/1972	1338	26/05/2020
37	Conseiller Municipal	GRIGOLO	Franck	27/04/1974	1338	26/05/2020
38	Conseiller Municipal	RENAULD	Fredéric	29/03/1959	659	26/05/2020
39	Conseiller Municipal	REBAUDO	Aurélié	09/12/1981	5682	26/05/2020

Draguignan, le 23/02/2024 par le Maire Monsieur Richard STRAMBIO



*Richard Strambio*

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le **23 FEV. 2024**

ID : 083-218300507-20240221-2024\_001-DE



Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**

Berger  
Levrault

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE DRAGUIGNAN

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_001
Objet :	<b>ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE À UNE DÉMISSION</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1 - Election executif
Identifiant unique :	083-218300507-20240221-2024_001-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 083-218300507-20240221-2024_001-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2024-001.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20240221-2024_001-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	204.6 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : PV élection adjoint 21.02.24.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20240221-2024_001-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	311.8 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Tableau CM du 21.02.24.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20240221-2024_001-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	136.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 février 2024 à 10h11min21s	Dépôt initial

En attente de transmission  
Transmis  
Acquittement reçu

23 février 2024 à 10h11min22s  
23 février 2024 à 10h11min23s  
23 février 2024 à 10h11min39s

Accepté par le TdT : validation OK  
Transmis au MI  
Reçu par le MI le 2024-02-23